

Christian Centner

Un moment d'expérience au Collège¹

Je remercie les membres de l'actuel Collège de la passe de m'avoir invité à m'exprimer aujourd'hui devant vous, en particulier Laurence Brisbarre qui m'a fait part de cette invitation, et avec qui j'ai eu l'occasion de travailler au Collège pendant quatre années consécutives.

Je voudrais dire également quelque chose de l'embarras dans lequel me met le fait d'avoir à parler ici aujourd'hui. Car je ne peux ignorer que depuis le moment où j'ai accepté cette invitation, un certain nombre de critiques ont été émises dans l'École à l'encontre de la tâche d'enseignement qui a été confiée au Collège. Ces critiques rendent quelque peu inconfortable le petit exercice auquel je vais tenter de me livrer, puisqu'il s'agira de m'acquitter d'une tâche dont je ne perçois que trop bien qu'elle est remise en question au sein même de l'instance qui me l'a confiée. Je me retrouve ainsi dans la position de quelqu'un qui aurait à frayer son chemin en suivant non pas un, mais deux fils rouges, orientés dans des directions opposées.

Cette situation m'a conduit à renoncer à mon intention première, qui était de vous parler de la nomination dans la passe, et plus précisément de la question de ce que la nomination dans la passe fait exister dans l'École. Ç'eut été l'occasion de donner suite au travail présenté par Sylvain Gross à Bruxelles en mai dernier², et de renouer du même coup avec un travail que j'ai présenté moi-même au Collège, il y a un peu moins de deux ans, et qui concernait l'impossible à dire³. J'y ai donc renoncé pour me diriger vers des propos qui touchent de plus près le thème de travail de l'actuel Collège, lequel interroge précisément « les enseignements que nous tirons de l'expérience et des effets du dispositif de passe posé au fondement de l'École ». Il m'a semblé en effet qu'il était possible de contribuer à la

¹ Exposé à la réunion publique du Collège de la passe à Paris, le 12 octobre 2013. NDLR.

² Sylvain Gross, « De quoi l'A.E. est-il le nom ? », *Carnets de l'EpSF*, n° 92, octobre-décembre 2013, pp. 51 à 60.

³ Voir *Carnets de l'EpSF*, n° 81, juin - juillet 2011.

tâche d'élaboration et d'enseignement du Collège tout en tenant compte des critiques dont cette tâche fait l'objet, si je m'efforçais non pas d'enseigner quelque chose à propos de cette expérience, mais plutôt d'évoquer quelque chose de ce que cette expérience, telle que je l'ai vécue, m'a enseigné. Je vais donc tenter de ranimer pour vous un moment où cette expérience, l'expérience d'avoir siégé au Collège, a fait enseignement pour moi.

Ce dont je vais vous parler concerne les notions de fonction et de fonctionnement. Je centrerai mon exposé autour de ces mots. Que signifient-ils ? Je ne vais pas dresser ici un tableau des différentes acceptions du mot fonction. Comme vous le savez, Lacan a pris appui sur la polysémie de ce mot pour en faire un signifiant important du discours psychanalytique. Ceci ne l'a d'ailleurs pas empêché d'en user également dans les différents sens qu'il a dans les autres discours : fonction au sens institutionnel bien sûr, mais aussi fonction sexuelle, physiologique, juridique, sociale, étatique, mathématique, logique... Pour ce que j'ai à en faire aujourd'hui, je laisserai de côté la plupart de ces acceptions et je me centrerai sur un emploi particulier, celui qui découle du verbe fonctionner et qui donne la notion de fonctionnement. Car c'est par ce biais, me semble-t-il, qu'il est possible de saisir en quoi ces notions — fonction, fonctionnement — concernent directement ce qu'il en est de la passe, dans le discours de Lacan aussi bien que dans l'École. Je m'explique.

Il est fréquent d'entendre parler à propos de la passe de dispositif ou de procédure, moins fréquent d'entendre parler de fonction ou de fonctionnement. Cependant il est difficile de ne pas voir que ce qui rend possible la passe dans une École suppose également un fonctionnement.

La notion de « fonctionnement » devait d'ailleurs occuper une place importante dans l'idée que Lacan se faisait de la passe au moment où il la propose à son École. Car c'est bien de fonctionnement qu'il parle dans les premières lignes de la proposition lorsqu'il évoque ce qu'il va apporter de nouveau dans son École : « Nous n'instituons du nouveau que dans le fonctionnement⁴. » Et la façon dont il insiste, dans la phrase qui suit, pour préciser où se situe cette nouveauté, vient alors souligner cette dimension du fonctionnement : « Il est vrai que de là apparaît la solution du problème de la Société psychanalytique ».

⁴ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967 sur le Psychanalyste de l'École », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 243.

« La solution du problème de la Société psychanalytique » : je ne mentionne ici cette formule qu'afin de souligner qu'à ce moment ce que Lacan entend présenter comme « solution » relève d'un fonctionnement, et même plus exactement du renouvellement d'un fonctionnement. Ce fonctionnement nouveau est-il celui d'un dispositif de passe ? La chose n'est pas dite mais il semble indubitable que ce qui fait l'objet de la proposition est un fonctionnement nouveau et que la passe en est indissociable.

Concernant toujours cette question du fonctionnement en rapport avec la passe, mais considérée cette fois dans l'EpSF, je rappellerai la phrase suivante qui définit la première tâche impartie au Collège de la passe à l'École : « Le Collège de la passe a la charge d'assurer le fonctionnement du dispositif de la passe⁵ [...] ». À la lecture de cette phrase le rapprochement s'impose entre ce « fonctionnement du dispositif de la passe » et ce qui était invoqué comme un fonctionnement nouveau en 1967 dans les premières lignes de la proposition.

C'est à propos de ce fonctionnement, de ce « fonctionnement nouveau », que quelque chose a fait enseignement pour moi au cours de ces quatre années où j'ai siégé au Collège. C'est ce que je vais essayer de vous expliquer maintenant. Cela se rapporte à un ensemble de circonstances bien particulières et à un moment précis dans l'histoire de l'École, que je vais essayer de vous remettre ceci en mémoire.

Reportons-nous à la rentrée de septembre 2010. Le dispositif de passe mis en commun entre l'EpSF et *la lettre lacanienne* existe encore et fonctionne encore. Je fais à ce moment partie du Collège qui est chargé de faire fonctionner la passe dans ce dispositif commun. Par ailleurs je suis également président de l'EpSF. Au cours du mois de septembre se tient une réunion des deux Écoles qui sont parties prenantes de ce dispositif. Cette réunion est censée porter remède au différend qui oppose ces Écoles sur la question de la passe et de son fonctionnement. La réunion ne permet pas de trouver un accord, ni sur le différend, ni sur les moyens de le traiter. Deux semaines plus tard une assemblée générale extraordinaire convoquée au sein de *la lettre lacanienne* procède au vote d'un moratoire du dispositif commun de passe. Du fait de cette décision, le dispositif de passe commun aux deux Écoles était suspendu. L'EpSF a été informée par courrier de la décision. En tant que président de l'EpSF, je convoque immédiatement une réunion interne destinée à convenir de la position qui sera celle de l'École

⁵ Texte de présentation de l'EpSF.

par rapport à ce moratoire. Mais avant la date de cette réunion interne, et conformément à un calendrier prévu de longue date, doit se tenir une réunion du Collège de la passe.

À ce moment le Collège se compose de 5 membres de *la lettre lacanienne* et de 6 membres de l'EpSF. D'entrée de jeu la question se pose de savoir si le Collège, qui est donc chargé de faire fonctionner le dispositif commun, doit suspendre son activité conformément à la décision de l'une des deux Écoles, ou s'il doit la poursuivre, alors même que l'autre École ne s'est pas prononcée sur les suites à donner au vote du moratoire.

Le point qui a fait enseignement pour moi ne porte pas sur le différend survenu entre les deux Écoles, ni sur la façon dont ce différend a été traité, ni même sur les suites qu'il a eues. Il porte sur la situation où se trouvait à ce moment le Collège, sur la décision qu'il avait à prendre à ce moment et sur les raisons qui ont prévalu au moment de cette décision. Comme vous le savez la décision a été de poursuivre l'expérience. Ce n'est pas la décision en elle-même qui m'a enseigné, c'est ce qui s'est joué à partir de l'instant où elle a été prise.

Car à un certain moment, dans le fil des échanges et de la discussion, ne sachant pas comment prendre position, ou plus exactement ne sachant plus comment décliner par la parole la position que je souhaitais prendre — car je savais bien la position que je souhaitais prendre — je me suis fait un raisonnement très simple qui m'a conduit à dire la phrase suivante : « si je suis au Collège, c'est pour faire fonctionner la passe, ce n'est pas pour la suspendre ». Ce raisonnement et cette phrase vous paraissent probablement d'une naïveté confondante. C'est quelque chose comme « le règlement, c'est le règlement ». C'est vrai, je ne le contesterai pas.

Seulement ce n'est pas là ce qui fait le point important dans cette histoire. L'important, c'est qu'à partir du moment où je l'ai dite, cette phrase si simple, j'ai été délesté du poids de l'incertitude et de l'indécision qui m'avaient rongé jusque-là. Et c'est cela qui a fait enseignement pour moi. Mais comment l'expliquer ?

Je me demanderai tout d'abord d'où venaient cette incertitude et cette indécision ? Il n'est pas très difficile de concevoir que cela venait du poids que représentaient à ce moment ces deux Écoles, ou ces deux assemblées, alors même que l'une des Écoles s'était prononcée en faveur de la suspension de la passe et que j'ignorais la position qui allait prévaloir dans l'autre. L'incertitude et l'indécision se soutenaient de l'imminence des jugements qui viendraient de toute façon cautionner ou désavouer ce que

j'aurai dit. Elles portaient sur la question de savoir comment faire la part des choses entre la position que j'entendais soutenir et les raisons qui seraient invoquées de part et d'autre...

Mais s'il en est ainsi, comment se fait-il que de dire cette petite phrase si simple, m'a délivré de l'incertitude ? Rétrospectivement, il n'est pas difficile de voir que cette phrase donne la raison de mon choix. « Le règlement, c'est le règlement », en quelque sorte. C'est vrai, mais ce n'est qu'une partie de la réponse. Car il faut encore dire pourquoi cette raison, après qu'elle ait été dite, s'est imposée à moi en face des autres raisons qui auraient conduit à des choix différents. Il faut donc saisir ce qui a tranché l'incertitude, c'est-à-dire ce qu'il y avait là de décisif.

Pour ce que je peux en dire, ce qui a été décisif à ce moment, c'est de poser que la passe en elle-même, et en particulier le fonctionnement qu'elle nécessite dans l'École, doit être indépendant, disjoint de ce qui se décide et de ce qui se déroule en dehors d'elle dans le lien social que constitue l'École ou les Écoles. Même si ce fonctionnement ne peut s'effectuer en dehors d'un dispositif qui fait partie de l'École, le fonctionnement de la passe doit être indépendant de ce qui se déroule par ailleurs dans l'École. Il s'ensuit que si j'ai accepté la tâche de faire fonctionner le dispositif de passe, je ne peux me soumettre à aucune injonction, d'où qu'elle vienne, qui me commande de suspendre ce fonctionnement.

Dès lors, en rejetant l'idée de suspendre le fonctionnement du dispositif mon choix était consistant par rapport à mon inscription dans l'École. Et en étayant ma décision sur la tâche qui m'incombait du fait d'avoir été désigné au Collège et non sur ma position de président, ma position était consistante par rapport à ce qui me paraissait être l'ordre des priorités au sein du Collège⁶. Si je reviens aujourd'hui sur ce moment de discussion au sein du Collège, il m'apparaît que ce sont les raisons qui ont prévalu sur l'incertitude et l'indécision.

Cependant, ce n'est pas cela qui a fait enseignement pour moi à ce moment. Car ces raisons, je les connaissais avant cette réunion du Collège. Elles étaient d'ailleurs cohérentes par rapport à celles qui avaient suscité mon adhésion à l'EpSF, à savoir le sérieux et la rigueur avec lesquelles avait été opérée dans cette École la disjonction entre « le pouvoir

⁶ Ces deux dernières phrases ont été rajoutées au moment de la rédaction définitive. En tenant compte des réactions que j'ai recueillies après l'exposé oral, il m'a paru qu'elles permettaient de préciser ma position.

d'administrer le lien associatif et ce qui fait autorité dans le champ de la psychanalyse⁷ ». Au moment de cette discussion au sein du Collège, je pensais depuis longtemps que si le fonctionnement de la passe cessait d'être indépendant, « isolé⁸ », du fonctionnement du reste de l'École, la nomination elle-même risquait de perdre son sens et sa portée, de devenir ce qu'on appelle parfois une nomination politique et de se ramener à ce que Lacan appelle « cooptation des sages⁹ ». Pour le dire en peu de mots, j'adhérais depuis longtemps à l'idée qu'il fallait maintenir une sorte de frontière ou de disjonction entre l'analytique et l'associatif.

Ce qui a fait enseignement, me semble-t-il, c'est de m'apercevoir, et je dirais même d'éprouver, dans cette circonstance-là, que cette position ne correspondait pas seulement à une idée formulée dans un texte de présentation ou dans des statuts, qu'elle ne s'étayait pas non plus sur un slogan, un mot d'ordre ou un vœu pieux, mais qu'elle évoquait, et peut-être même qu'elle convoquait bel et bien quelque chose qui était, à ce moment-là, présent et existant dans l'École. Ce qui m'a délivré du poids de l'incertitude, c'était de constater que cette frontière ou cette disjonction correspondait bien à ce moment-là à une réalité dans le lien social instauré par l'École.

Je dirai alors — c'est tout au moins une formulation que je vous soumets —, je dirai que ce dont je me suis rendu compte à ce moment, c'est du fait que cette limite ou cette frontière avait été effectivement fondée, ou peut-être instituée dans l'École.

Ceci me ramène à l'idée de fonction et de fonctionnement. Car cette frontière ou cette disjonction n'était pas là seulement pour marquer une différence entre un domaine et un autre, entre un intérieur et un extérieur, un ici et un ailleurs, elle était là pour maintenir l'indépendance ou l'autonomie du fonctionnement de la passe à l'égard de ce qui par ailleurs fait également lien social dans l'École. Alors, si je reprends les

⁷ Texte de présentation de l'EpSF.

⁸ Voir à ce propos J. Lacan : « Intervention dans la séance de travail “Sur la passe” au congrès de l'École freudienne de Paris à La Grande Motte » en 1973. Lacan y évoque la façon dont « a fonctionné jusqu'ici ce qui s'appelait une société analytique », et peu après avoir indiqué que « ces sociétés restent trop prudentes [...], c'est-à-dire fonctionnent selon les lois ordinaires du groupe... », il déclare ceci, se référant à la proposition de 67 : « c'est précisément dans le but d'isoler ce qu'il en est du discours analytique que j'ai fait cette proposition. »

⁹ J. Lacan, « Proposition du 9 octobre 1967... », *op. cit.*, p. 245.

deux phrases de la proposition que j'ai citées au début de ce travail, j'en déduis que cette disjonction était là pour permettre ce mode de fonctionnement nouveau que Lacan propose à son École dans ce texte.

De cela je pouvais me faire une idée avant de m'être trouvé à discuter avec des collègues pour savoir s'il fallait ou non suspendre le fonctionnement du dispositif de passe. Mais il a fallu que je me trouve avec eux autour de cette table, que je les entende parler, que je me demande ce que j'allais dire et que je finisse par dire cette phrase concernant le fonctionnement, pour me rendre compte que cette idée rencontrait effectivement dans la réalité quelque chose qui ne pouvait se soutenir de rien d'autre que du discours. Et c'est là ce qui pour moi a fait enseignement.

Annexe : Dépendance et indépendance dans le nœud borroméen¹⁰

Une question m'est venue à propos de la notion que j'ai évoquée ici d'une « *indépendance* » du fonctionnement de la passe à l'égard de ce qui se déroule en dehors d'elle dans le lien social que constitue l'École.

Cette indépendance est-elle compatible avec la proposition que j'ai faite il y a deux ans de nouer borroméennement École, communauté d'expérience et expérience des praticiens¹¹ ?

Pour tenter de répondre, je me suis demandé en quoi les trois anneaux du nœud borroméen pouvaient être dits *indépendants* l'un de l'autre. J'en ai tiré les considérations suivantes.

Je constate tout d'abord que les trois anneaux ou les trois tores qui composent le nœud, en tant qu'ils tiennent ensemble, sont incontestablement *dépendants* l'un de l'autre : si vous tirez sur l'un des trois, les deux autres subiront une déformation qui sera fonction de la traction exercée par le premier. Considérés sous cet angle, les anneaux seront dits dépendants s'ils sont noués, indépendants s'ils ne le sont pas. C'est apparemment en ce sens que Lacan utilise le mot *indépendant* lorsqu'il avance que dans Freud, symbolique, imaginaire et réel sont *indépendants* — c'est-à-dire non noués — et qu'il ajoute qu'il a fallu à

¹⁰ Cette annexe a été rédigée dans l'après-coup du texte exposé au Collège. NDLR.

¹¹ Voir *Carnets* de l'EpSF n° 85, mars-avril 2012.

Freud un quatrième — la réalité psychique — pour les faire tenir ensemble¹².

Remarquons cependant qu'il ne suffit pas de constater que trois tores sont distincts pour conclure qu'ils sont *indépendants* l'un de l'autre. Il faut encore s'assurer qu'ils ne sont pas seulement trois présentations différentes d'un même objet — le tore. Il faut donc s'assurer que chaque tore existe par lui-même, ou, pour le dire de façon plus précise, qu'il présente au moins une propriété qui le distingue intrinsèquement des deux autres¹³. En d'autres mots, s'ils sont intrinsèquement différents, ils peuvent être dits indépendants.

Or il faut bien voir que, s'il en est ainsi, les trois tores qui composent le nœud borroméen peuvent être dit indépendants l'un de l'autre alors même qu'ils sont noués. Car dans le nœud, aucun des trois tores ne peut se réduire à un autre, chacun existe indépendamment des deux autres et chacun est donc intrinsèquement différent des deux autres. Ils ne pourraient être trois s'ils n'étaient intrinsèquement différents. Ils sont donc indépendants. S'il n'en était pas ainsi, aucun des tores ne pourrait faire tenir ensemble les deux autres qui sans lui, ne tiendraient pas, et il n'y aurait plus de nœud du tout. En ce sens, les trois anneaux du nœud borroméen sont indépendants alors même qu'ils sont noués.

Mais alors faut-il conclure qu'ils sont à la fois dépendants et indépendants ? C'est une question de point de vue. Voyons pourquoi.

Le nœud que forment les trois anneaux ou les trois tores ne dépend pas de ce qu'ils sont chacun intrinsèquement mais de la position qu'ils occupent les uns par rapport aux autres dans l'espace qui se trouve autour du nœud. Considérés du point de vue de la façon dont ils sont disposés dans l'espace, la position de chaque anneau dépend bien de celle des autres — si vous tirez sur l'un, en général, vous déformez les autres — et en ce sens ils sont dépendants. Mais la disposition des anneaux dans l'espace ne change pas ce qu'ils sont intrinsèquement. Considérés du point de vue de ce qu'ils sont intrinsèquement, ils sont indépendants.

Si les trois catégories que sont le symbolique, l'imaginaire et le réel tiennent ensemble dans le nœud borroméen, cela implique que chacune de ces catégories est présente dans ce nœud sous la forme d'un anneau consistant. Lacan a expliqué qu'il a fallu homogénéiser les trois catégories

¹² J. Lacan, *R.S.I.*, séance du 13 janvier 1975, séminaire inédit.

¹³ Sur la distinction intrinsèque/extrinsèque, voir J.-M. Vappereau. *ETOFFE, Les surfaces topologiques intrinsèques*, Topologie en extension, Paris, 1988, p. 37.

pour les présenter sous la forme de trois anneaux faits d'une même consistance. Or, comme on vient de le voir, ces anneaux ne peuvent faire tenir le nœud borroméen à trois sans que chacun ne soit intrinsèquement différent des deux autres. Et dès lors, en tant qu'ils sont noués, ils dépendent l'un de l'autre du point de vue de leur disposition spatiale mais ils restent indépendants en eux-mêmes. Certes, si vous tirez sur l'un, vous déformez les autres, mais à moins de rompre l'un des anneaux le nœud restera le même et les trois catégories symbolique, imaginaire et réel, étant intrinsèquement différentes, resteront indépendantes dans ce nœud.

Ajoutons pour conclure que la notion de la disposition spatiale des trois tores introduit un autre aspect de la question de leur interdépendance. Car il y a seulement deux façons de faire tenir ensemble trois tores : le nouage borroméen et l'enlacement (la chaîne olympique). La comparaison de la disposition spatiale des tores dans chacune de ces façons de tenir fait apparaître une différence importante dans la relation entre les tores.

Dans le cas de l'enlacement, le déplacement d'un objet tournant en spirale autour de l'âme de l'un des tores est en même temps un mouvement qui traverse le trou central d'un autre tore. Il en résulte une situation de dépendance entre les anneaux. Dans le cas du nœud borroméen, aucun déplacement de cette sorte autour de l'un des tores n'implique la traversée d'un autre. Il en résulte un trait d'indépendance dans la relation entre les anneaux.

Ce trait est lié à la disposition spatiale des anneaux et donc au nœud lui-même.